



Club Français  
Bulldog Continental

[www.bulldog-continental.fr](http://www.bulldog-continental.fr)



**CLUB OFFICIEL DE RACE AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE**



# 6<sup>ème</sup> Régionale d'Élevage

## 34190 – MONTOLIEU

*Qualificatifs et TAN obtenus enregistrés pour les cotations officielles*



## **Samedi 22 avril 2023**

Organisée par le Club Français du Bulldog Continental

Sans CACS et avec classements

Confirmations et Tests d'Aptitude Naturelle

Juge : Pascal TRIFILIEFF

CAMPING LE GRILLON - MONTOULIEU (34190)

Coordonnées GPS : Lat. 43.92691 - Long. 3.78941

Exposition en extérieur

Engagements sur [cedia.fr](https://cedia.fr) uniquement (pas d'engagement papier)

**Clôture définitive des engagements le 08 avril 2023**

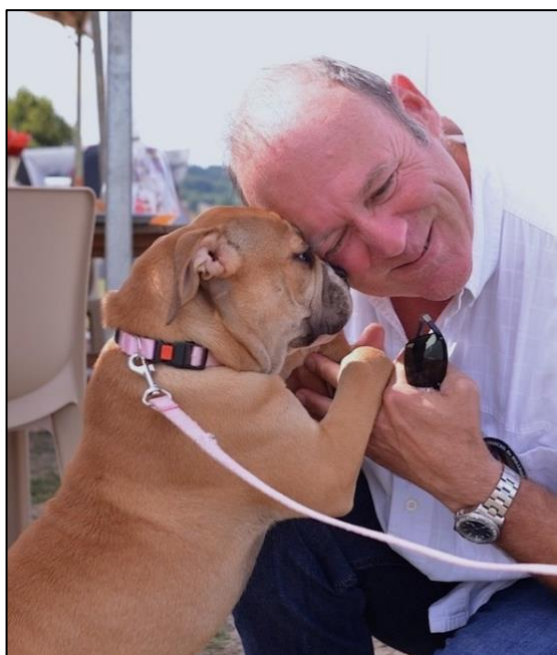
Les inscriptions pour les repas du Club du samedi soir est à faire également sur [cedia.fr](https://cedia.fr) en même temps que l'engagement de vos chiens avant le 08/04/2023.

Contact organisation et Référent Bien Être Animal :

Michael LECOQ - délégué régional Occitanie

Tél : 07-84-37-05-90 / Mail : [communication.cfbc@gmail.com](mailto:communication.cfbc@gmail.com)

### **Monsieur Pascal Trifilieff (FR)**



Juge FCI de Boxer, Bulldog Continental, Dogue de Bordeaux, Mastiff et Bullmastiff.

Éleveur de Boxer, Bulldog Continental et Teckel nain poil dur.

Président du Club de Race l'AFB (Association Française du Boxer) et responsable de sa Commission d'Élevage.  
Responsable de la Commission d'Élevage au Comité du WUBOX (Word Union Boxer)

*Le tarif membres du CFBC s'applique aux adhérents à jour de la cotisation 2023.  
Les inscriptions qui utilisent de manière indue le tarif membre seront refusées.*

### Tarifs d'engagements 6<sup>ème</sup> Régionale d'Élevage de MONTOLIEU du 22/04/2023

|                                                          | Membres du CFBC                                                                                                              | non Membres du CFBC | Membres du CFBC          | non Membres du CFBC | Membres du CFBC        | non Membres du CFBC |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------------|---------------------|------------------------|---------------------|
| Classes                                                  | 1er chien                                                                                                                    |                     | 2ème chien               |                     | 3ème chien et suivants |                     |
| Intermédiaire<br>Ouverte<br>Champion<br>Jeune            | 30€                                                                                                                          | 45€                 | 20€                      | 35€                 | 10€                    | 25€                 |
| Baby<br>Puppy<br>Vétéran                                 | 10€                                                                                                                          | 25€                 |                          |                     |                        |                     |
| TAN                                                      | 25€                                                                                                                          | 40€                 | avec engagement à l'expo |                     |                        |                     |
| Confirmation                                             | gratuite                                                                                                                     | gratuite            |                          |                     |                        |                     |
| TAN seul                                                 | 40€                                                                                                                          | 55€                 | sans engagement à l'expo |                     |                        |                     |
| Confirmation seule                                       | 30€                                                                                                                          | 45€                 |                          |                     |                        |                     |
| Lots d'affixe<br>Lots reproducteurs<br>Couples et paires | Gratuits et obligation que tous les chiens participants soient inscrits à l'exposition<br>( inscriptions le jour de l'expo ) |                     |                          |                     |                        |                     |

## LE PROGRAMME

### Vendredi 21/04/2023 :

- 19h30 : Repas du Club (inscription sur cedia.fr)

### Samedi 22/04/2023 :

- 08h30/9h30 : Réception des chiens - Pesées et toisages obligatoires
- 09h30/12h30 : Jugements
- 12h30/13h00 : Lots d'affixe, reproducteur, couples et paires.
- 13h00/14h30 : Pause déjeuner (inscription et règlement sur place)
- 14h30 : Tests d'Aptitudes Naturelles - Pesées et toisages des chiens non-inscrits à l'exposition.

*Les chiens engagés pour le TAN doivent avoir au moins 10 mois à la date du 23/04/2023*

**Le jury, l'organisation et les horaires pourront être modifiés suivant le nombre des engagements**



### Dans quelle classe engager mon « Conti »

Baby : de 4 à 6 mois

Puppy : de 6 à 9 mois

Jeune : de 9 à 18 mois

Intermédiaire : de 15 à 24 mois

Ouverte : à partir de 15 mois

Champion : classe réservée aux chiens titulaires d'un titre de champion validé sur LOF Sélect

Vétéran : à partir de 8 ans

\* Paire : 2 mâles ou 2 femelles appartenant au même propriétaire

\* Couple : 1 mâle et 1 femelle appartenant au même propriétaire

\* Lot d'Élevage : 3 à 5 chiens ayant le même affixe

\* Lot de Reproducteur : un parent accompagné de 3 à 5 de ses descendants en 1<sup>ère</sup> génération

*\* Inscriptions sur place auprès du secrétaire de ring*





## Diner du Club du vendredi soir 21/04/23

*Inscriptions sur [cedia.fr](http://cedia.fr) avant le 08/04/2023*

**25,00 €/personne**

**Sangria**

**Tapas « esprit terre et mer »**

**Vin blanc, vin rouge, jus de fruit et café**

Les boissons sont offertes par  
le C.F.B.C

## Déjeuner du samedi midi

*Inscriptions sur place*

**Regionale d'Elevage C.F.B.C.**

**22.04.2023**

### **Menu convivial le Grillon**

#### **Burger Classique maison avec frites**

(Steak haché (Charal), crudités, oignons, salade et fromage)  
avec un soda ou un verre de vin et une glace au choix

**ou**

#### **Fish and Chlps**

(Filet de Cabillaud, frites et sauce tartare)  
avec un soda ou un verre de vin et une glace au choix

**16,00 €**



**Logement sur place : camping « Le Grillon »**  
**Si vous souhaitez des informations : Michael LECOQ :**  
**Tél : 07-84-37-05-90 / Mail : [communication.cfbc@gmail.com](mailto:communication.cfbc@gmail.com)**



# TARIFS TTC 2023

| Tarifs emplacement                                                                                                                                                       |                     |                |                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------|---------------------|
| Arrivée à partir de 14h00 – Départ avant 12h00                                                                                                                           |                     |                |                     |
|                                                                                                                                                                          | Basse saison        | Moyenne saison | Haute saison        |
| Emplacement                                                                                                                                                              | 01/01 au 29/04      | 29/04 au 08/07 | 08/07 au 26/08      |
| Prix par nuitée                                                                                                                                                          | 30/09 au 31/12      | 26/08 au 30/09 |                     |
| Forfait 1 personnes                                                                                                                                                      | 10,00 €             | 11,00 €        | 12,00 €             |
| Personne supp. de plus de 13 ans                                                                                                                                         | 6,00 €              | 7,00 €         | 8,00 €              |
| Enfant de moins de 13 ans                                                                                                                                                | 3,50 €              | 3,50 €         | 3,50 €              |
| Enfant de moins de 2 ans                                                                                                                                                 | Gratuit             | Gratuit        | Gratuit             |
| Animaux (tenus en laisse)                                                                                                                                                | 2,50 €              | 2,50 €         | 2,50 €              |
| Visiteur (sans accès à la piscine)                                                                                                                                       | Gratuit             | Gratuit        | Gratuit             |
| Taxe de séjour 0,44€ par personne majeure et par jour                                                                                                                    |                     |                |                     |
| Tarifs Locatifs                                                                                                                                                          |                     |                |                     |
| En juillet et août location uniquement du Samedi (15h) au Samedi (10 h)                                                                                                  |                     |                |                     |
| Prix par semaine (7 nuits)                                                                                                                                               | 01/01 au 29/04      | 29/04 au 08/07 | 08/07 au 26/08      |
|                                                                                                                                                                          | 30/09 au 31/12      | 26/08 au 30/09 |                     |
| Chalets (HLL 7pers.)                                                                                                                                                     | 345,00 €            | 410,00 €       | 485,00 €            |
| Studio (Gite 4pers.)                                                                                                                                                     | 345,00 €            | 410,00 €       | 485,00 €            |
| Lodges (Tentes 5pers.)                                                                                                                                                   | <del>345,00 €</del> | 310,00 €       | 350,00 €            |
| Tarif Week-end ou deux nuits                                                                                                                                             | 01/01 au 29/04      | 29/04 au 08/07 | 08/07 au 26/08      |
|                                                                                                                                                                          | 30/09 au 31/12      | 26/08 au 30/09 |                     |
| Chalets (HLL 7pers.)                                                                                                                                                     | 140,00 €            | 140,00 €       | <del>140,00 €</del> |
| Studio (Gite 4pers.)                                                                                                                                                     | 140,00 €            | 140,00 €       | <del>140,00 €</del> |
| Lodges (Tentes 5pers.)                                                                                                                                                   | <del>140,00 €</del> | 100,00 €       | <del>100,00 €</del> |
| Électricité : 8Kw par jour comprise consommation relevée à l'arrivée et au départ. Réservation avec 30% d'acompte. Caution de 200€, Nettoyage effectué sinon 50€ facturé |                     |                |                     |
| Taxe de séjour 0,44€ par personne majeure et par jour                                                                                                                    |                     |                |                     |

## EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS

### ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix sauf par les juges qui ne peuvent présenter que des chiens leur appartenant, et à l'exception de ceux qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines et de ceux qui appartiennent à une association non affiliée à la S.C.C.

Seront refusés :

- a) Les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements.
  - b) Les chiens engagés au tarif préférentiel « membre du CFBC » des propriétaires qui ne sont pas inscrits au club de race, ou qui ne sont pas à jour de cotisation pour l'année 2022, ou qui ne sont pas propriétaire du chien.
  - c) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition.
  - d) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris.
- Les droits d'engagements resteront acquis au CFBC même si l'exposant ne peut se présenter.

### RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être adressé en même temps que l'inscription via [cedia.fr](http://cedia.fr)

### CATALOGUE

Un catalogue sera distribué à l'ouverture de l'exposition à chaque exposant.

### REFUS OU EXCLUSIONS

- 1°) des engagements – Le CFBC se réserve le droit de refuser tout engagement qu'il croirait ne pas devoir admettre et de le rembourser même après l'avoir accepté.
- 2°) des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) :
  - a) ceux refusés par le Service vétérinaire.
  - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
  - c) ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

### RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements qui sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 100€ qui restera acquise à l'Association si après examen elles sont reconnues sans fondement.

### SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et concours organisés par la SCC avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées :

Les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur.

Ceux qui auront fait une fausse déclaration.

Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de l'Association.

Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité.

Ceux qui auront remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la SCC.

### JUGEMENTS

Les juges officient seuls ou à plusieurs en jury collégial et peuvent être assistés d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète.

Un juge défaillant peut être remplacé par un suppléant ou tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les juges attribueront selon la valeur du chien l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante:

**EXCELLENT** : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du Standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, réalisant un ensemble harmonieux et équilibré, « ayant de la classe » et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

**TRES BON** : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

**BON** : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

**SUFFISANT** : Qualificatif attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires, ou pas en condition physique.

- Tous les chiens devront passer au contrôle vétérinaire le jour de l'exposition, présenter leur carnet de vaccination et être toisés et pesés avant les jugements.

**Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITE lors de toute exposition canine.**

**L'exposant est responsable du bien-être du chien qu'il a inscrit à la manifestation. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter de placer l'animal dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé.**

**Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.**

## **Club Français du Bulldog Continental**

*CLUB OFFICIEL DE RACE AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE*

67 rue de Joliet- PLOUBALAY

22650 BEAUSSAIS sur MER

Tel : 02-96-85-39-85

[www.bulldog-continental.fr](http://www.bulldog-continental.fr)

